SPFRQ

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS
DE LA RÉGION DE QUÉBEC

Rapport d'activité 2015

Du froid au chaud

Entre le début et la fin de l'année 2015, nous serons vraiment passés du froid au chaud ! Rappelez-vous janvier 2015. Nous étions sous le choc de la perte d'un important marché de bois de 4 pieds. Le conseil d'administration avait mis en place un programme de compression des dépenses et lancé trois chantiers pour optimiser nos activités. Le climat était donc à l'inquiétude. À la fin de l'année, nous avons dû nous rendre à l'évidence qu'une partie de nos appréhensions n'étaient pas fondées. Comme vous le constaterez plus loin, l'année 2015 sera la meilleure de l'histoire de notre Plan conjoint avec près de 907 000 mètres cubes solides vendus, toutes essences et tous marchés confondus ! Cette augmentation est due principalement à la hausse des livraisons de bois destiné au marché du sciage et, dans une moindre mesure, à celle des volumes de tremble de qualité pâte livrés aux États-Unis. Les prix pour le bois de sciage n'ayant pas montré de progression importante, j'en déduis que ce redressement s'explique surtout par un vif regain d'intérêt pour la production forestière et un besoin des producteurs de récupérer le temps perdu. À moins que le développement accéléré de la mécanisation de la récolte en forêt privée ait provoqué un accroissement des opérations forestières. Nous ferons certainement des analyses plus poussées pour bien comprendre les réactions des producteurs.

À quoi étions-nous occupés pendant que les producteurs s'activaient en forêt ? D'abord à les soutenir, comme c'est notre mission première. Cela veut dire trouver les marchés, négocier des ententes, entretenir les relations avec les acheteurs, gérer la production et le transport, donner des conseils aux producteurs, faire des représentations à de multiples niveaux et une foule d'autres activités que nous faisons au jour le jour, depuis bientôt 60 ans. Mais certains dossiers spécifiques ont requis notre attention et doivent être mis en évidence. Le premier d'entre eux est certainement celui de l'avenir du Syndicat. Des réflexions en profondeur ont été menées par les administrateurs, les employés et les producteurs. Cela a permis à nos délégués d'adopter une série d'orientations pour faire évoluer nos activités de mise en marché et notre financement. Certaines orientations se sont traduites par des changements à nos règlements, qui ne peuvent être mis en application avant d'avoir été homologués par la Régie des marchés agricoles du Québec. Ce processus était toujours en cours au moment d'écrire ces lignes. Nous espérons évidemment qu'on nous donnera la permission d'aller de l'avant avec nos innovations.

Un autre dossier important est celui de la gestion du transport. Il faut faire plusieurs réformes en même temps, dans le but de rendre cette activité plus efficace et d'améliorer les revenus nets des producteurs. On parle ici de décloisonnement de territoire, de collaboration avec les acheteurs pour pouvoir hausser le nombre de voyages en charge, de réforme des mécanismes de détermination des taux de transport et d'une meilleure information pour permettre aux producteurs de conclure des ententes de transport équitables.

C'est un chantier très ambitieux qui comporte de nombreux écueils. Nous y avons déjà consacré beaucoup d'efforts et voulons poursuivre sur cette lancée.

Un troisième dossier que je souhaite mettre en évidence est celui de la collaboration avec les autres syndicats. Presque chaque fois qu'ils sont consultés, les producteurs nous invitent à rechercher une meilleure collaboration entre les régions. Ce sont des demandes que nous prenons à cœur et pour lesquelles nous souhaitons obtenir des résultats concrets. Ce n'est cependant pas facile, nos producteurs restent aussi très attachés aux structures régionales et aux façons de faire établies. Nous devons donc être continuellement à la recherche de l'équilibre entre la collaboration avec les régions et la protection de notre identité régionale. Sachez tout de même que, depuis plusieurs années, votre Syndicat fait une promotion constante de cette collaboration, soit avec les régions voisines ou au sein de la Fédération des producteurs forestiers du Québec. Cela porte déjà des fruits dans l'amélioration constante des échanges entre régions et devrait éventuellement se traduire en projets de partage concret.

Est-ce que j'ai eu une déception en 2015 ? Oui, celle de ne pas voir une plus grande amélioration dans l'environnement d'affaires des producteurs. Heureusement, cela a été effacé par l'annonce de plusieurs mesures favorables dans le budget provincial 2016-2017. Ce qui montre que nos efforts finissent par être récompensés et que nous devons continuer à travailler ensemble pour défendre nos intérêts.

Je termine en offrant des remerciements sincères aux membres de notre personnel et à mes collègues administrateurs. Les premiers sont demeurés dévoués et fidèles, malgré les efforts que nous avons exigés d'eux en début d'année. Les seconds ont été disponibles et déterminés dans l'exercice de leurs responsabilités. Un merci tout spécial à M. Claude Breton, qui a quitté son poste d'administrateur en mai dernier, après 27 ans de dévouement à notre cause. Voilà un engagement exemplaire !

Gaétan Boudreault, président

Ce qu'est le SPFRQ

Un syndicat professionnel

Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) est un syndicat professionnel qui regroupe 6 228 propriétaires de forêts privées adhérents. Il est actif sur un vaste territoire situé de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent qui compte plus de 14 500 propriétaires de boisés. La ville de Québec est située au centre de ce territoire. On y retrouve le siège social du SPFRQ, au 5185, rue Rideau, G2E 5S2.

Les principaux champs d'activités du SPFRQ sont :
- La mise en marché collective;
- L'information et la formation;
- L'expertise professionnelle et technique;
- La représentation auprès des gouvernements, des institutions et des groupes d'intérêt.

Plusieurs de ces activités sont menées en collaboration avec d'autres syndicats régionaux de producteurs de bois et avec la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ), dont le Syndicat est un affilié. Le SPFRQ et la FPFQ sont aussi affiliés aux structures de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Visitez le site Web du Syndicat au www.spfrq.qc.ca

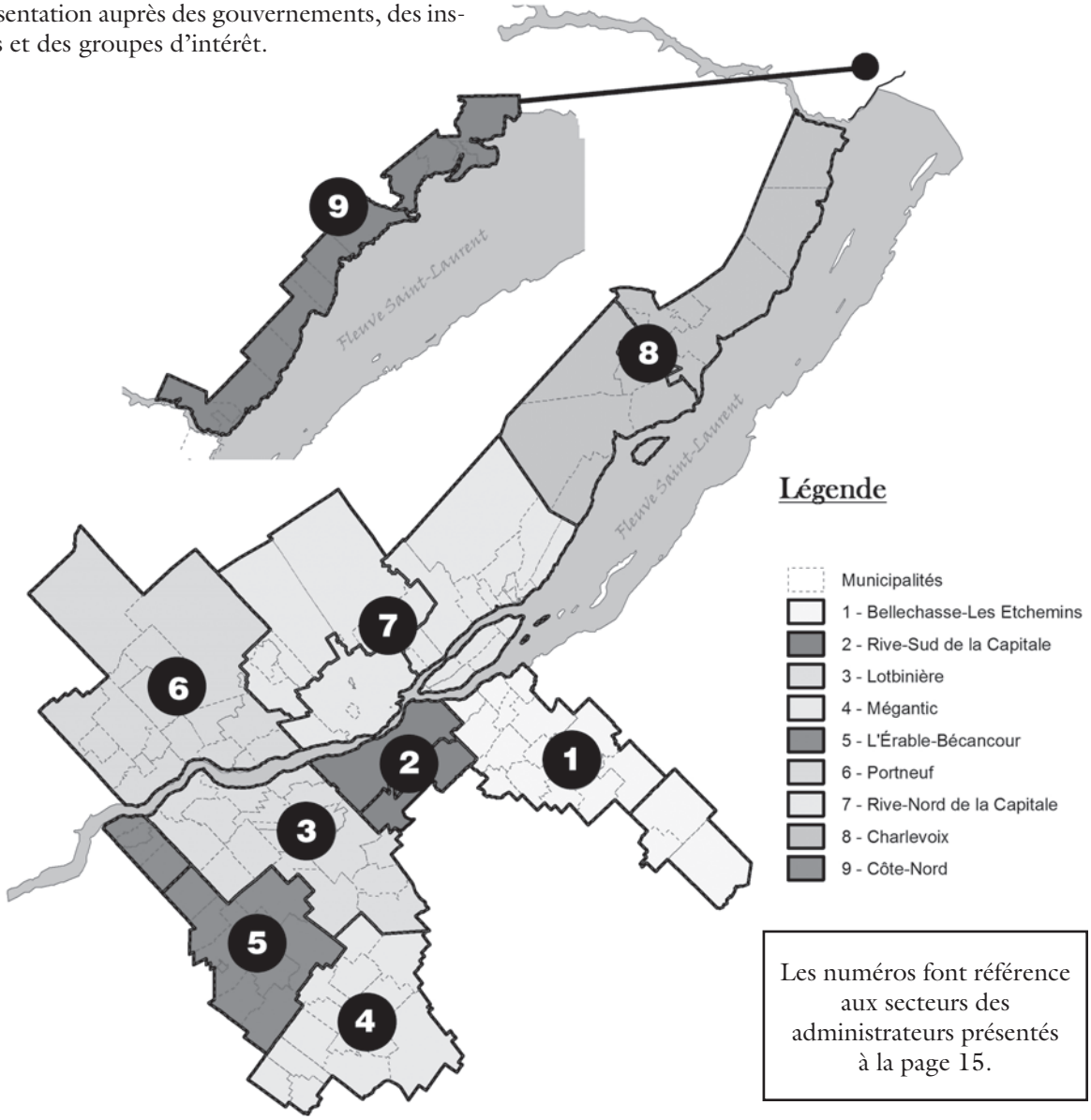

Les numéros font référence aux secteurs des administrateurs présentés à la page 15.

Un gestionnaire de plan conjoint

Le SPFRQ est le gestionnaire désigné du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec. C'est à ce titre qu'il concentre une grande partie de ses activités dans la mise en marché. Il assume des responsabilités et exerce des pouvoirs prévus à la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche. Comme souhaité par les producteurs de bois, ces pouvoirs varient selon les marchés.

Le bois destiné aux pâtes et papiers, aux panneaux, au charbon de bois et à la production énergétique

Pour le bois destiné aux pâtes et papiers, aux panneaux, au charbon de bois et à la production énergétique, le Syndicat agit à titre d'agent exclusif de vente tel que le permet la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche. À ce titre, le Syndicat négocie et fait le suivi des contrats avec les acheteurs, gère l'accès des producteurs aux marchés en ajustant l'offre à la demande (contingentement), organise la production et le transport du bois, gère les inventaires de bois produit, assure le suivi de la qualité et effectue le paiement aux producteurs ainsi qu'aux transporteurs. Le Syndicat est le seul à pouvoir exercer ces activités.

Le bois pour le sciage et le déroulage

Pour le bois destiné au sciage et au déroulage, le Syndicat joue un rôle différent, axé sur la circulation de l'information. Il conseille les producteurs sur les marchés et le mesurage, entretient des relations avec les acheteurs pour bien faire connaître leurs besoins, publie les offres des acheteurs en matière de prix et de conditions d'achat (volume, dimensions, qualité), surveille les paiements des acheteurs et effectue le paiement des bois aux producteurs et, dans certains cas, aux transporteurs.

La gouvernance du SPFRQ

Le Syndicat est dirigé par un conseil d'administration de neuf membres. Ils sont élus par les membres du Syndicat présents lors d'assemblées de secteurs. Le mandat des administrateurs est de trois ans. Le tiers des neuf postes d'administrateurs est renouvelé chaque année.

Le conseil d'administration est responsable de l'orientation et de la gestion du Syndicat. Il procède aux élections du président ainsi que des deux vice-présidents et soumet un rapport financier et d'activité à l'assemblée générale annuelle du Syndicat et à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint. Ces deux assemblées générales annuelles ont lieu le même jour, au cours du mois d'avril. Alors que tous les membres peuvent participer à la première, seuls les délégués élus lors des assemblées de secteurs peuvent participer à la seconde.

Au cours de l'année 2015, il y a eu huit séances du conseil d'administration dont une était une réunion extraordinaire.

Le président et les deux vice-présidents forment le comité des finances. Ce comité a pour mandat de superviser les affaires administratives et financières du Syndicat et de faire des recommandations au conseil d'administration. Il s'est réuni à trois reprises au cours de la dernière année.

La reddition de compte à la RMAAQ

La Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche exige que chaque administrateur du Plan conjoint déclare annuellement à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) ses intérêts, autres qu'à titre de producteur, dans la mise en marché du produit visé par le Plan qu'il administre. Tous les administrateurs ont rempli cette obligation et la RMAAQ a constaté qu'ils répondent tous aux exigences d'indépendance de ladite loi.

Les problèmes et les défis de la forêt privée

Les propriétaires de forêts privées et les producteurs de bois font face à de nombreux problèmes et défis.

Les grands défis de la forêt privée

La mise en marché du bois : composer avec un secteur forestier qui est toujours en profonde mutation; faire face à la difficile concurrence de la forêt publique; négocier avec des acheteurs relativement peu nombreux, souvent dotés de positions dominantes dans le marché.

La mise en valeur des forêts et de leurs ressources : s'assurer d'un soutien gouvernemental pour la sylviculture et l'exploitation durable des forêts; former et informer les propriétaires pour leur permettre de faire une gestion active et éclairée de leurs forêts; s'assurer que des intervenants compétents accompagnent les propriétaires dans la gestion et l'exploitation durable de leurs forêts.

Les droits de la propriété : s'assurer d'un juste équilibre dans la prise en compte des intérêts de la collectivité et de ceux des propriétaires individuels; s'assurer que le fardeau des lois et des règlements n'impose pas aux propriétaires forestiers des contraintes déraisonnables; mieux faire connaître les forêts privées, leurs propriétaires et les défis qui les confrontent.

La fiscalité foncière et des revenus : revendiquer une fiscalité des revenus qui incite à la gestion active et à l'aménagement durable des forêts privées; revendiquer une fiscalité foncière qui valorise la production forestière et qui soit conséquente avec les revenus qu'elle génère.

Les défis du SPFRQ

Face à un secteur forestier en grande mutation et à la disparition d'un important marché à la fin de l'année 2014, le Syndicat a mené une importante réflexion sur son avenir et ses activités. Amorcée à l'interne, cette réflexion s'est étendue aux producteurs lors de réunions régionales et a culminé par un atelier d'orientation à l'assemblée générale du Syndicat, en avril 2015. Les délégués et les membres ont alors adopté une trentaine d'orientations qui touchent deux grands sujets : les activités de mise en marché et le financement des activités du Syndicat et du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec.

On peut résumer les orientations retenues par les délégués et les membres comme suit :

- faire évoluer le cadre actuel de la mise en marché du bois de sciage et de déroulage;
- inclure plus de souplesse dans la réglementation sur la mise en marché du bois à pâte, panneaux et autres usages;
- modifier la structure des contributions pour le fonctionnement du plan conjoint, pour s'assurer d'un financement suffisant et moins vulnérable aux changements des marchés;
- instaurer une cotisation syndicale annuelle pour diversifier les sources de revenus et obtenir une contribution des propriétaires qui ne font pas de mise en marché.

Plusieurs résolutions ont été adoptées pour mettre en œuvre ces orientations et notamment pour modifier certains règlements du Plan conjoint. Ces modifications ont été soumises à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, qui devrait se prononcer sur leur pertinence en 2016.

La mise en marché

Les ventes totales de 906 700 mètres cubes solides (m³s) ont dépassé celles de l'année dernière d'un peu plus de 15 %. Le marché du sciage et du déroulage a été sans conteste le marché le plus actif et montre une progression de près de 24 %.

Les ventes dans le secteur des pâtes et papiers ont légèrement augmenté (moins de 1 %). Par contre, celles dans le secteur des panneaux et autres marchés ont diminué pour leur part de 12 % par rapport à l'année dernière.

L'ensemble des ventes a dépassé 34,5 millions de dollars. Le tableau 1 présente la répartition des revenus de vente aux usines au cours de l'année.

Le développement et la surveillance des marchés

En plus de ses activités dans les marchés existants, le Syndicat s'occupe activement du développement de nouveaux marchés. Ses efforts portent notamment sur des marchés alternatifs pour le bois de faible qualité, dont celui de la biomasse. Malgré les efforts consentis, ce dernier secteur demeure peu intéressant pour les producteurs de la forêt privée. Soit les volumes demandés sont faibles, soit les prix offerts sont insuffisants.

Le Syndicat répond régulièrement aux représentants du MFFP afin de mettre en évidence la disponibilité en bois dans les forêts privées de son territoire. Ces consultations ont lieu lorsque les autorités doivent déterminer si elles accordent à des usines des droits d'approvisionnement en bois des forêts publiques. En collaboration avec la Fédération des producteurs forestiers du Québec, le Syndicat suit également de près les ventes de bois des forêts publiques effectuées par le Bureau de mise en marché des bois. Ce bureau vend aux enchères une partie du bois de la forêt publique.

TABLEAU 1

DISTRIBUTION DES REVENUS PROVENANT DE LA VENTE DE BOIS EN 2015

	$	%
Montant total reçu des usines	34 555 533	100 %
Montant net remis aux producteurs	28 852 371	83 %
Montant remis aux transporteurs [1]	4 419 805	13 %
Prélevés « mise en marché et administration »	999 592	3 %
Prélevés « Fonds forestier »	285 849	1 %

[1] Ce montant exclut tous les montants versés directement aux transporteurs par les usines de sciage et de déroulage

Le secteur du sciage et du déroulage

- Malgré une reprise incertaine, le marché américain du bois d'œuvre a été la locomotive de ce secteur. Un taux de change favorable et l'échéance des taxes et quotas à l'exportation ont favorisé les ventes outre frontière. Les prix du bois n'ont cependant pas connu la croissance escomptée et sont demeurés bas. Les discussions pour le renouvellement de l'entente canado-américaine sur le bois de sciage sont amorcées. Elles s'annoncent difficiles;
- Les acheteurs de bois ont été très actifs dans une bonne partie du territoire. Cependant, les producteurs de bois de la Côte-Nord et de Charlevoix vivent des situations particulièrement difficiles et incertaines. Peu d'acheteurs sont présents dans ces territoires et le futur de certains est remis en question. C'est le cas de l'usine de Saint-Hilarion, pour laquelle le propriétaire Produits forestiers Résolu laisse planer des doutes de fermeture prochaine;
- La production de billots s'est considérablement améliorée pendant l'année.

Le secteur des pâtes et papiers

- La livraison de bois résineux à l'usine de Kruger Wayagamack s'est effectuée régulièrement et sans problème notable; le volume prévu au contrat a été livré en entier;
- Une meilleure gestion de la production, des inventaires et du transport pour le bois de 4 pieds a permis d'éviter une accumulation trop élevée sur le terrain;
- Les livraisons de tremble chez Domtar ont été supérieures aux projections. Les livraisons de feuillus durs ont continué d'accumuler des retards;
- Les livraisons chez Charbon de Bois Feuille d'Érable ont été conformes aux ententes de même que celles avec Produits Forestiers Arbec.

Kruger Wayagamack (Trois-Rivières)

- Une entente a été conclue avec Kruger Wayagamack pour 2015 et 2016;
- Des visites ont été effectuées pour vérifier le mesurage à l'usine et le respect des exigences sur le plan de la qualité et de la fraîcheur des bois.

Domtar (Windsor)

- Les livraisons des volumes en feuillus mélangés ont pris du retard sur le contrat de 2014. Le marché du bois de chauffage et d'autres acheteurs québécois et américains ont offert des conditions plus avantageuses aux producteurs et accaparé les volumes produits;
- Le Syndicat a pris des ententes particulières avec cette usine pour la production et la livraison de feuillus durs et de peupliers au cours du dégel.

Usines américaines

- La demande pour des feuillus à pâte aux États-Unis a été forte en début d'année puis a régressé dans les six derniers mois, malgré un taux de change favorable;
- Des livraisons ont été effectuées directement aux usines. D'autres l'ont été par le biais de cours de transfert en Beauce.

Le secteur des panneaux OSB

- Le dynamisme de ce marché est généralement tributaire du rythme de la construction en Amérique du Nord. Les prix des panneaux se sont améliorés dans la deuxième partie de l'année.

Produits Forestiers Arbec (Shawinigan)

- Cette usine compte sur d'importants approvisionnements venant de la forêt publique;
- Compte tenu du marché, la compagnie et le Syndicat ont choisi de conclure deux ententes à court terme, ce qui a eu pour effet d'établir un statu quo sur les conditions de vente.

Les autres secteurs

Belle Ripe (Princeville)

- Ce marché a été irrégulier en 2015. Très peu de bois y a été vendu.

TABLEAU 2

NOMBRE D'USINES PAR CATÉGORIES DE TRANSFORMATION

TYPE D'USINE	2005	2014	2015
Pâtes et papiers	4	6	5
Panneaux et autres	6	6	5
Sciage et déroulage	74	51	53
Total	**84**	**63**	**63**

TABLEAU 3

Voici par ordre d'importance des volumes achetés, les vingt principaux acheteurs de bois sur le territoire du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec.

LES 20 PRINCIPAUX ACHETEURS DE BOIS EN 2015

RANG	COMPAGNIE	LOCALISATION	CATÉGORIE
1	Scierie DION et FILS	Saint-Raymond	Sciage feuillus et résineux
2	Scierie Leduc (Papiers White Birch)	Saint-Émile	Sciage résineux
3	Domtar	Windsor	Pâte feuillue (8 pieds) (1)
4	Scierie Alexandre Lemay & Fils	Sainte-Marie	Sciage résineux
5	Kruger Wayagamack	Trois-Rivières	Pâte résineuse (4 pieds) (1)
6	Clermond Hamel	Saint-Éphrem	Sciage résineux
7	E.J. CARRIER (pour Sappi Fine Paper)	Maine	Pâte feuillue (12-16 pieds) (1)
8	Maibec	Saint-Pamphile	Sciage résineux
9	Bois Daaquam	Saint-Just-de-Bretenières	Sciage résineux
10	Carrier & Bégin	Saint-Honoré	Sciage résineux
11	Forex Langlois (pour Sappi Fine Paper)	Maine	Pâte feuillue (12-16 pieds) (1)
12	Produits forestiers Résolu	Saint-Hilarion	Sciage résineux
13	Produits Forestiers Arbec	Saint-Georges-de-Champlain	Pâte feuillue (8 pieds) (2)
14	Boisaco	Sacré-Coeur	Sciage résineux
15	Prentiss & Carlisle (pour Sappi Fine Paper et Verso Paper)	Maine	Pâte feuillue (12-16 pieds) (1)
16	Blanchette & Blanchette	Saint-Gérard (Weedon)	Sciage résineux
17	Charbon de Bois Feuille d'Érable	Sainte-Christine-d'Auvergne	Pâte feuillue (12-16 pieds) (3)
18	Produits forestiers Résolu	Baie-Comeau	Sciage résineux
19	Silicium Québec (Bécancour)	Bécancour	Pâte feuillue (12-16 pieds) (4)
20	Les Produits Forestiers D.G	Sainte-Aurélie	Sciage résineux

(1) Marché des pâtes et papiers
(2) Marché des panneaux OSB
(3) Marché du charbon de bois
(4) Marché de l'électrométallurgie

TABLEAU 4

PRIX NETS AU CHEMIN DU PRODUCTEUR

En dollars (marchés contingentés)

ESSENCE	UTILISATION	UNITÉ DE MESURE	PRIX NET : FINAL 2014	PRIX NET : FINAL 2015	PROVISOIRE 2016
Sapin-épinettes [3]	Pâtes	m^3 app.	26,71	27,42	26,37
Pruche [1]	Pâtes	m^3 app.	21,97	21,97	21,99
Pins-mélèze 8 pieds [3]	Panneaux	m^3 sol.	31,84	31,84	31,87
Pins-mélèze tiges [3]	Panneaux	m^3 sol.	28,84	28,84	28,87
Pruche et mélèze 8 pieds [4]	Pâtes	t.m.a.	57,83	57,83	57,61
Feuillus mélangés 4 pieds [2]	Charbon	m^3 app.	26,55	28,26	26,65
Feuillus mélangés 8 pieds et plus [2]	Charbon	t.m.v.	36,73	39,46	36,87
Feuillus mélangés 8 pieds [1]	Pâtes	t.m.a.	63,40	63,71	62,68
Tremble 8 pieds [3]	Panneaux	m^3 sol.	33,11	33,11	33,11
Tremble 8 pieds [1]	Pâtes	t.m.a.	61,00	62,60	60,33
Tremble tiges [3]	Panneaux	m^3 sol.	30,11	30,11	30,11

[1] Sauf Charlevoix et Côte-Nord
[2] Portneuf
[3] Sauf Côte-Nord
[4] Lotbinière-Mégantic

m^3 app. = mètre cube apparent
m^3 sol. = mètre cube solide
t.m.a. = tonne métrique anhydre (sèche)
t.m.v. = tonne métrique verte

TABLEAU 5

LIVRAISONS DE BOIS PAR SECTEURS ET PAR MARCHÉS 2014-2015

En m^3 solides, toutes essences incluses

SECTEUR	Sciage et déroulage		Pâtes et papiers		Panneaux et autres		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Bellechasse-Les Etchemins	56 100	41 500	35 600	33 200	1 300	700	93 000	75 400
Rive-Sud de la Capitale	4 100	3 800	3 300	5 500	400	1 100	7 800	10 400
Lotbinière	59 700	59 000	32 000	37 500	2 800	1 600	94 500	98 100
Mégantic	56 400	40 200	17 200	17 800	700	300	74 300	58 300
L'Érable - Bécancour	69 300	52 100	30 500	34 100	1 000	1 600	100 800	87 800
Portneuf	90 800	68 200	36 400	45 000	16 700	19 500	143 900	132 700
Rive-Nord de la Capitale	224 200	164 100	42 200	34 000	7 900	1 600	274 300	199 700
Charlevoix	47 200	32 800	32 900	20 600	6 600	16 100	86 700	69 500
Côte-Nord	31 400	54 900	-	900	-	-	31 400	55 800
Total	**639 200**	**516 600**	**230 100**	**228 600**	**37 400**	**42 500**	**906 700**	**787 700**

Charbon de Bois Feuille d'Érable inc.
(Sainte-Christine-d'Auvergne)

- Les propriétaires de l'usine ont réalisé d'importants investissements en 2014 et ce marché est très actif;
- Une entente a été conclue pour 2015. Une autre a été prise pour les années 2016 à 2018;
- Ce marché est actuellement réservé aux producteurs du secteur de Portneuf.

- Pour le secteur de l'électrométallurgie, le projet de Ferro-Atlántica à Port-Cartier a été annulé en 2015. Cependant, le Syndicat a pu livrer des volumes à l'usine Silicium Bécancour, près de Trois-Rivières.

Silicium Bécancour (Bécancour)

- Le Syndicat a signé une entente pour la livraison de bois en 2015 avec le Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie qui a la responsabilité de tout l'approvisionnement de l'usine;
- Les deux syndicats ont aussi conclu un accord pour les 5 prochaines années.

Le transport

Le SPFRQ a la responsabilité d'organiser et de gérer le transport des bois à pâte. Il a pour interlocuteur l'Association des transporteurs de bois de la région de Québec (ATBRQ). L'entente liant les deux parties étant échue, la négociation d'une nouvelle convention a été amorcée

TABLEAU 6

ÉVOLUTION DES LIVRAISONS PAR TYPES DE MARCHÉS 1994-2015

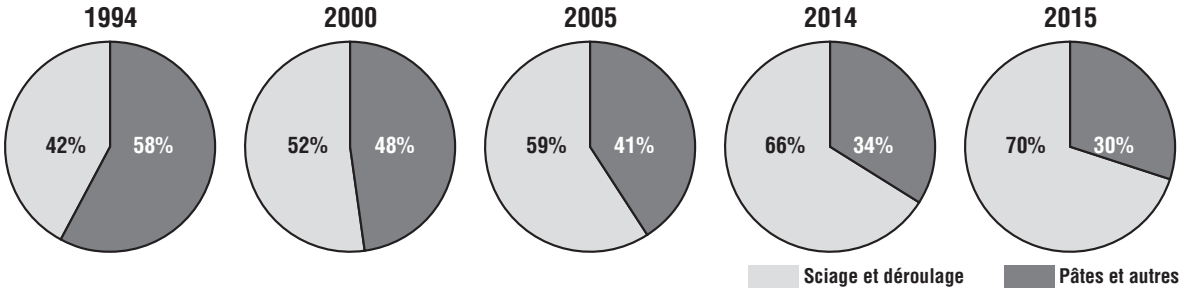

TABLEAU 7

ÉVOLUTION DES LIVRAISONS PAR GROUPES D'ESSENCES

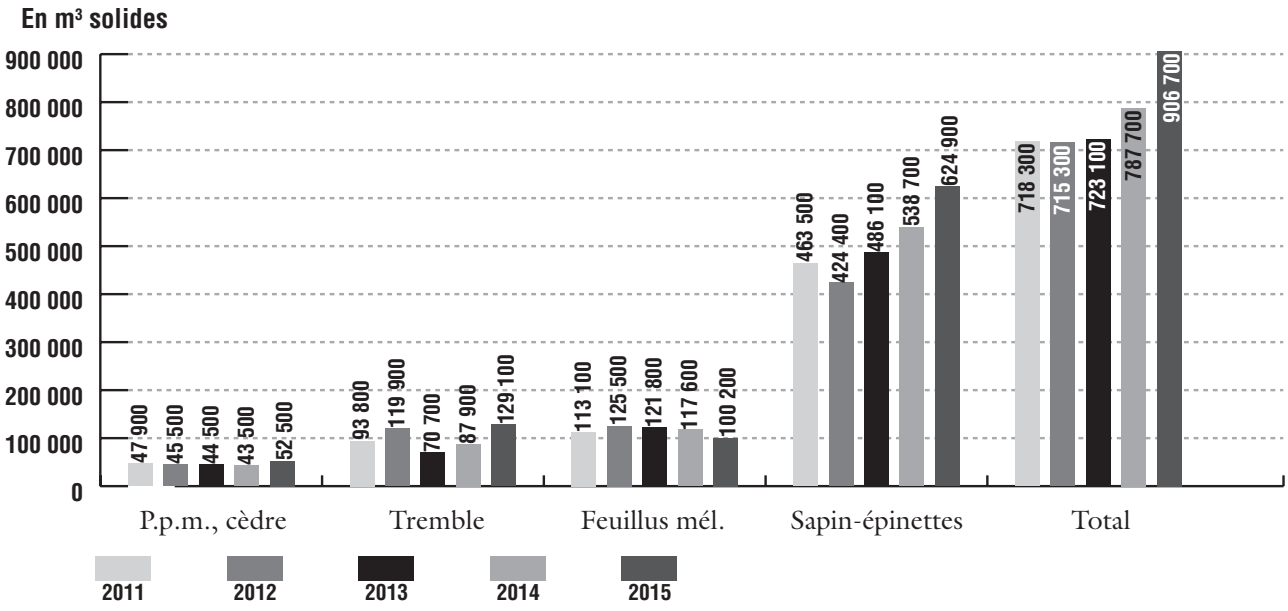

en 2015. L'organisation du transport en forêt privée se devant d'évoluer et d'être plus efficace, le Syndicat a mis de l'avant de nouveaux principes qui, selon lui, doivent devenir la base de cette convention.

Le Syndicat souhaite notamment pouvoir collaborer avec les syndicats voisins afin de mieux gérer le transport interrégional. De plus, au cours des dernières années, le Syndicat a collaboré avec d'autres gestionnaires de plan conjoint et la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) pour créer de nouveaux outils afin de faciliter le calcul des taux de transport et la planification des activités de transport. Des travaux sont en cours pour les rendre disponibles aux producteurs.

Une nouvelle réglementation du Ministère des Transports du Québec sur l'utilisation des remorques munies d'un essieu « autovireur » est devenue obligatoire au début de l'année.

L'information et la formation

Le journal *L'Information du forestier*

Bien informer les producteurs sur l'évolution des marchés est une priorité du SPFRQ et le journal est un important outil pour y parvenir. Celui-ci a été publié à trois reprises en 2015. Les trois publications ont été postées à tous les propriétaires inscrits sur la liste du Syndicat (environ 13 600 exemplaires).

L'infolettre électronique *L'Info Forestier*

Depuis le mois de juin dernier, le Syndicat utilise un nouvel outil de communication. L'infolettre électronique s'adresse à tous les propriétaires et producteurs forestiers. Elle permet de transmettre rapidement et efficacement de l'information sur l'actualité forestière ainsi que sur les activités du Syndicat. *L'Info Forestier* est envoyée en moyenne une fois par mois.

Les rencontres avec les propriétaires

Le Syndicat organise annuellement deux séries de rencontres avec les propriétaires et les producteurs pour les consulter, les informer, leur permettre de choisir leurs dirigeants ainsi que de participer aux orientations du Syndicat et du Plan conjoint.

Sept assemblées de secteurs se sont déroulées à l'hiver 2015. On y a procédé à la nomination des délégués et à l'élection des administrateurs. Environ 185 propriétaires forestiers ont aussi été informés sur la situation dans les marchés et consultés sur l'avenir du Syndicat.

Lors des six réunions de consultation et d'information de l'automne, les représentants du Syndicat ont de nouveau fait le point sur les dernières nouvelles des marchés ainsi que sur le suivi des orientations prises lors de l'AGA et ce devant près de 165 propriétaires forestiers.

Les assemblées générales annuelles

Plus de 105 délégués, membres et invités ont participé aux assemblées générales annuelles du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec et du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec qui se sont déroulées le 28 avril dernier.

Les rapports présentés lors de ces assemblées ont permis aux délégués de prendre connaissance des bilans financiers et des résultats de mise en marché pour l'année 2014.

Ces assemblées se sont terminées sur la traditionnelle période des résolutions après un intense atelier d'orientation sur les activités de mise en marché et le financement de l'organisation. Les quatre résolutions adoptées portaient sur :

SPFRQ

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DE LA RÉGION DE QUÉBEC

- Rétablir un environnement d'affaires stimulant pour la production de bois en forêt privée;
- Évaluation foncière des plantations d'épinette de Norvège;
- Pour une politique de prévention et d'intervention lors de catastrophes naturelles en forêt privée;
- Pour favoriser la relève des entrepreneurs de récolte forestière.

Les activités de transfert de connaissances

Plus de 180 participants ont suivi l'une ou l'autre des activités de transfert de connaissances organisées par le Syndicat en partenariat avec les agences de mise en valeur des forêts privées. Au total, 17 activités ont été tenues partout sur le territoire du Syndicat. Le tableau 8 donne les détails de celles-ci.

La représentation auprès des gouvernements, des institutions et des groupes d'intérêt

Le SPFRQ est sollicité pour intervenir auprès d'une foule d'organismes publics et privés, dans des dossiers parfois généraux, parfois très pointus. Il le fait pour faire connaître et respecter les intérêts collectifs des propriétaires de forêts privées.

Ainsi, des administrateurs et des employés du Syndicat siègent à des structures comme les agences de mise en valeur des forêts privées, des organismes de gestion des bassins versants, des associations forestières régionales et des tables de concertation sur les sentiers pour les véhicules hors route. Ils sont aussi régulièrement invités à participer à des exercices de consultation et de concertation ou sollicités pour donner des avis et faire

TABLEAU 8

ACTIVITÉS DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

ACTIVITÉ	AGENCE				
	Appalaches	Bois-Francs	Chaudière	Côte-Nord	Québec 03
Abattage directionnel	1	1	1		1
Affûtage de la scie à chaîne	1	1	4		3
Éclaircies et jardinage					1
Fiscalité forestière					1
Visite terrain	1				1
Total partiel	**3**	**2**	**5**	**0**	**7**
Total général			**17**		

l'évaluation de différentes initiatives, règles, lois ou différents programmes susceptibles d'affecter les activités des propriétaires forestiers. Le Syndicat est également actif auprès de promoteurs de projets énergétiques comme les oléoducs (pipelines), les gazoducs, les parcs éoliens et les lignes de transmission.

En 2015, des représentants du Syndicat ont notamment participé aux travaux de confection de Plan de développement de la zone agricole des MRC de Portneuf, des Appalaches et de Lotbinière. D'importantes portions de ces zones sont sous couvert forestier.

La mise en valeur

Les agences de mise en valeur

Six agences de mise en valeur des forêts privées sont présentes dans le territoire du SPFRQ. Elles sont responsables de la gestion de différents programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées. Le Syndicat compte des représentants qui siègent aux conseils d'administration de cinq des six agences. Le tableau 9 décrit les territoires de celles-ci ainsi que le ou les représentants dans chacune d'elles.

TABLEAU 9

AGENCES DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES PRÉSENTENT DANS LE TERRITOIRE SPFRQ

AGENCE	MRC OU VILLE CONCERNÉE	REPRÉSENTANT DU SPFRQ
Appalaches	Bellechasse, Les Etchemins, Lévis, L'Islet* et Montmagny*	M[me] Caroline Houde
Bois-Francs	Arthabaska*, Bécancour, Drummond*, L'Érable et Nicolet-Yamaska*	M[me] Caroline Houde
Chaudière	Les Appalaches, Beauce-Sartigan*, La Nouvelle-Beauce, Lotbinière et Robert Cliche*	M. Jean-Pierre Dansereau
Côte-Nord	Toute la région administrative de la Côte-Nord (09)	M. Normand Brisson
Québec 03	Charlevoix, Charlevoix-Est, L'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, Portneuf et Québec	MM. Aimé A. Bertrand, Léo Gignac et Jean-Pierre Dansereau
Mauricie	La Tuque*, Les Chenaux*, Maskinongé*, Mékinac, Shawinigan* et Trois-Rivières*	Aucun

* Aucune des municipalités de cette MRC n'est située dans le territoire du SPFRQ.

La répartition des propriétaires et des délégués

Chaque secteur est constitué de territoires compris à l'intérieur des limites des MRC, des villes, des municipalités, des paroisses et des villages suivants :

Secteur 1 ..... Bellechasse - Les Etchemins
2 470 propriétaires
25 délégués

a) Le territoire de la MRC de Bellechasse, à l'exception des municipalités de Saint-Anselme, Saint-Henri et de Sainte-Claire ainsi que des paroisses de Saint-Malachie, de Saint-Nazaire-de-Dorchester et de Saint-Léon-de-Standon;
b) Le territoire de la municipalité de Saint-Magloire ainsi que des paroisses de Saint-Camille-de-Lellis et de Sainte-Sabine dans la MRC des Etchemins.

Secteur 2 ..... Rive-Sud de la Capitale
833 propriétaires
8 délégués

a) Le territoire de la ville de Lévis;
b) Le territoire de la municipalité de Saint-Henri dans la MRC de Bellechasse;
c) Le territoire de la paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon dans la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Secteur 3 ..... Lotbinière
2 194 propriétaires
22 délégués

Le territoire de la MRC de Lotbinière.

Secteur 4 ..... Mégantic
1 349 propriétaires
13 délégués

Le territoire de la ville et des municipalités suivantes de la MRC des Appalaches : Thetford Mines, Irlande, Saint-Adrien-d'Irlande, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Joseph-de-Coleraine, Adstock (à l'exception de la partie de cette municipalité comprise dans le Canton d'Adstock), Kinnear's Mills, Saint-Jacques-de-Leeds et Saint-Pierre-de-Broughton (à l'exception de la partie de cette municipalité comprise dans le Canton de Broughton).

Secteur 5 ..... L'Érable - Bécancour
1 738 propriétaires
17 délégués

a) Le territoire de la MRC de L'Érable, à l'exception de la ville de Princeville;
b) Le territoire des municipalités de Sainte-Françoise, Deschaillons-sur-Saint-Laurent, de Fortierville et de la paroisse de Parisville dans la MRC de Bécancour.

Secteur 6 ..... Portneuf
2 535 propriétaires
25 délégués

a) Le territoire de la paroisse de Lac-aux-Sables et de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban dans la MRC de Mékinac;
b) Le territoire de la MRC de Portneuf.

Secteur 7 ..... Rive-Nord de la Capitale
1 363 propriétaires
14 délégués

a) Le territoire des villes de Québec, de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette;
b) Le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier;
c) Le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré;
d) Le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans.

Secteur 8 ..... Charlevoix
1 616 propriétaires
16 délégués

a) Le territoire de la MRC de Charlevoix;
b) Le territoire de la MRC de Charlevoix-Est.

Secteur 9 ..... Côte-Nord
468 propriétaires
5 délégués

a) Le territoire de la MRC de La Haute-Côte-Nord;
b) Le territoire de la MRC de Manicouagan, à l'exception de la municipalité de Franquelin et des villages de Baie-Trinité et de Godbout.

Nombre total de propriétaires : 14 566

Nombre total de délégués : 145

Les membres du conseil d'administration

Gaétan Boudreault
Président
Charlevoix, secteur 8
Administrateur
depuis 2006

Léo Gignac
1er vice-président
Portneuf, secteur 6
Administrateur
depuis 1981

Michel Côté
2e vice-président
Bellechasse-Les Etchemins, secteur 1
Administrateur depuis 2013 et de 1992 à 2011

Denis Labonté
Rive-Sud de la Capitale, secteur 2
Administrateur
depuis 2002

Réal Poirier
Lotbinière, secteur 3
Administrateur
depuis 1969

Jacques Nadeau
Mégantic, secteur 4
Administrateur
depuis 2008

Gaston Martineau
L'Érable-Bécancour, secteur 5
Administrateur
depuis 2015

Aimé A . Bertrand
Rive-Nord de la Capitale, secteur 7
Administrateur
depuis 2003

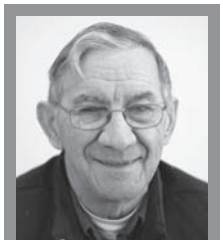

Normand Brisson
Côte-Nord, secteur 9
Administrateur
depuis 1987

Note : Cette trame indique qu'il y a une mise en candidature au poste d'administrateur dans ce secteur en 2016.

Le personnel

Jean-Pierre Dansereau, ing.f.
Directeur général

Gaétan Deschênes, ing.f.
Directeur adjoint à la mise en marché

Alain Lamontagne, CGA
Directeur adjoint
à l'administration

Jonathan Beaudoin-Brousseau, ing.f.
Conseiller en mise en marché

Caroline Houde, ing.f.
Conseillère
en foresterie

Michel Paradis, tech.f.
Mesureur licencié et transport de bois

Hélène St-Laurent
Paiement des bois

Ginette Thivierge
Secrétaire
de service

SPFRQ

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS
DE LA RÉGION DE QUÉBEC

La mission du Syndicat

Représenter et défendre les intérêts généraux et particuliers de l'ensemble des propriétaires de forêts privées.

Informer les propriétaires et contribuer à leur formation afin de les soutenir dans leurs pratiques courantes et d'en favoriser l'évolution.

Être, au nom des propriétaires de forêts privées, un interlocuteur représentatif et crédible pour leurs partenaires commerciaux, gouvernementaux, etc. :

- dans la mise en marché des ressources forestières;
- dans la protection et la mise en valeur des forêts privées;
- concernant les droits de la propriété.

La vision du Syndicat

La forêt privée contribue au développement socio-économique des communautés.
Sa contribution pourrait être plus grande.

- Elle offre à la population un ensemble de produits, de services et de fonctions utiles.
- Elle est une source de richesses et d'emplois.
- Son potentiel est sous-utilisé.
- Elle doit être aménagée durablement pour tenir ses promesses.

Les conditions suivantes sont nécessaires à l'aménagement forestier durable des forêts privées :

- il doit se faire en impliquant et en responsabilisant les propriétaires;
- il nécessite un environnement législatif, normatif et commercial favorable;
- il demande la concertation et la collaboration des partenaires économiques, politiques et sociaux des propriétaires (industries, différents paliers de gouvernements, utilisateurs des ressources forestières, etc.).

Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec
5185, rue Rideau, Québec, Qc G2E 5S2
Tél. : 418 872-0770 • Télec. : 418 872-7099
Courriel : spfrq@upa.qc.ca • Web: www.spfrq.qc.ca